

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 23 octobre 2018

---

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 11/10/2018
Présents : 17	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	<b>Présents :</b> Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA
Votants: 18	
Pour: 18	
Contre: 0	<b>Représentés:</b> Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	<b>Présents non votants :</b> <b>Excusés:</b> Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	<b>Absents:</b>

---

**Objet: Stratégie du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour la transition énergétique.**

Le « Vivre ensemble », projet du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur la période 2014-2020, développe la notion environnementale et énergétique comme transversale aux différentes missions menées par le Pays et de manière intégrée dans toutes les actions portées par la structure.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été labellisé en 2015 « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques.

Au-delà des dispositifs en cours, l'objectif proposé par le comité de pilotage « Développement Durable et Transition Énergétique » est de proposer une stratégie qui vienne en complémentarité des actions portées par les acteurs locaux et ainsi soutenir la faisabilité des projets en lien avec les enjeux de notre territoire et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Cette mission vient, de fait, soutenir et accompagner les démarches PCAET ou les volets mobilités et développement durable des PLU/PLUI du territoire.

Plusieurs axes de travail sont proposés :

- Evaluer les opérations dans le cadre des missions du Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Permettre une évaluation et un suivi des différents dispositifs d'économie d'énergie et des productions en énergie renouvelable en KWh économisés ou CO<sup>2</sup> évité : PIG du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, dispositif TEPCV et CEE-TEPCV, FEDER ATI 4A et 4C, ...
- Etablir le profil énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Récouter, suivre et interpréter les données énergétiques du territoire pour les quatre Communautés de communes : consommation par type d'énergie et par secteur.  
Projeter et actualiser des scénarii tendanciels selon les actions en cours et les enjeux liés à la lutte contre le dérèglement climatique.  
Situer le territoire et les communautés de communes en comparaison d'une photographie nationale, départementale et régionale.
- Définir un plan d'actions  
Conforter les actions et impulser la stratégie énergétique en identifiant les axes d'actions à privilégier pour que le Pays Haut Languedoc et Vignobles puisse tendre à un équilibre énergétique du territoire.
- Adhésion au réseau TEPOS (Territoires à énergie positive)

Validée par le COPIL du 24 juillet 2018 en raison de la participation du Pays aux rencontres nationales qui ont eu lieu le 26, 27 et 28 septembre, l'adhésion au réseau TEPOS permet de situer le territoire dans le paysage national. Ce réseau est porté par l'Association Le CLER et permet de mutualiser les expériences entre les territoires engagés dans cette démarche. Ainsi, le Pays bénéficie d'une reconnaissance et d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son plan d'actions pour un scénario le plus équilibré possible entre consommation et production d'énergie.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la mise en œuvre d'une stratégie concertée de réduction des consommations d'énergie et de production des énergies renouvelables et, le cas échéant, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre du projet.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical se prononce favorablement sur la mise en œuvre d'une stratégie concertée de réduction des consommations d'énergie et de production des énergies renouvelables et, autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre du projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 23 octobre 2018.

Le Président,  
Jean ARCAS

